



BOUIN-PLUMOISON

Edition n° 26 - Janvier 2021

**B
U
L
L
E
T
I
N
M
U
N
I
C
I
P
A
L**



**Bonne
Année**

2021

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi : de 9h00 à 12h00

 **03 21 86 44 80** - Courriel : commune-bouin-plumoisson@wanadoo.fr

Permanence du Maire et Adjointes *sur rendez vous*

Toutes les infos sur ► www.bouin-plumoisson.fr

Le site internet de la commune.

Webmasters du site : Pierre Liefhooghe, Maire et Céline Bedhom, Adjointe à la communication.

Le bilan de l'année écoulée

par la 1^{ère} Adjointe.



Chères Boumoisiennes,
Chers Boumoisiens,

Il me revient le rôle, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la Municipalité, de vous retracer les différents travaux effectués au cours de l'année écoulée. Mais permettez- moi, avant tout, de vous présenter mes vœux les plus chaleureux. Une année difficile et stressante vient de se terminer où nous avons été obligés de concéder à quelques-unes de nos libertés. Cependant, le confinement nous a permis de rencontrer certains d'entre vous lors de la distribution des masques ou de vous venir en aide. Je vous remercie sincèrement de l'accueil que vous avez réservé aux membres du Conseil Municipal et de la confiance que vous nous avez accordé.

Cimetières : En décembre 2019, le cimetière de Bouin était lourdement endommagé, certaines sépultures ont été réparées mais malheureusement, à ce jour, quelques-unes portent encore les traces du désastre. Le mur de l'enceinte a été reconstruit par l'entreprise Dufour et finit en août. Au cimetière de Plumoisson, le fossé longeant le cimetière a été tubé sur 15m environ par l'entreprise Courtin.

Sécurité routière : Pour limiter la vitesse dans le village, des stops ont été installés rue de Guisy ainsi qu'un « cédez le passage » rue de la vieille Canche. À l'école du mont de Kersuin, les coussins berlinois commandés en 2019 ont été posés par l'entreprise Baude-Billet et des stops. Des places de stationnement ont été créées chemin de Marconnelle. Les passages piétons du village ont été repeints par les employés communaux.

Atelier communal : le bardage a été changé ainsi que les tôles sur l'atelier par l'entreprise Maillot. La commune a fait l'acquisition du terrain derrière l'atelier pour entreposer le matériel. Nous avons acheté un groupe électrogène et équiper le tracteur MF d'une fourche.

La salle de tennis de table a été nettoyée et aménagée en salle de sport pour les écoles suite à la dissolution de l'association de tennis de table. Du matériel de sport a été acheté avec le Comité des Fêtes et l'Association de Parents d'Elèves du RPI. Nous les en remercions.

Écoles : après accord de subvention FARDA-Covid 19, nous avons changé les tables et les chaises à l'école du mont de Kersuin et les tables de l'école rue nationale. Notre choix s'est orienté sur des tables individuelles et réglables en hauteur pour apporter plus de confort aux élèves et pour respecter la distanciation requise. Cathy a assuré le nettoyage plusieurs fois par jour des 2 écoles.

Parking lotissement mont de Kersuin : Une rétrocession a été signée avec SIA Habitat pour le parking suite à la mise en vente des logements.

Logement des écoles du mont de Kersuin : des radiateurs, une VMC ont été posés par les employés.

Camping : Les portes des sanitaires ont été renforcées par Mr Luc Bernard, les gonds étant fragiles. Les employés communaux ont installé des distributeurs de gel hydro alcoolique dans les blocs sanitaires et Cathy a pris en charge le nettoyage des sanitaires en raison des contraintes sanitaires. Les fossés (terrain à côté de l'aire de jeux) ont été curés par l'entreprise Courtin.

Maison de l'artisanat : La 2ème partie de la toiture prévue l'année précédente a été réalisée par l'entreprise Maillot et les employés communaux ont réalisé les derniers travaux permettant l'ouverture de Saveur d'antan début février 2020.

Bouches d'égout : les bouches d'égout du village ont été nettoyées et réparées par Alain.

Mairie : achat d'un ordinateur portable pour le télétravail de Léa.

Je tenais à remercier personnellement les employés communaux qui ont traversé avec nous cette année compliquée mais également Gérard, Yves, Emmanuel, Cécile et Françoise nos anciens élus présents en début d'année. Bonne année à tous et prenez soin de vous.

Le mot du Maire



Chères Boumoisiennes, Chers Boumoisiens

Compte tenu de la crise épidémique que nous vivons actuellement c'est avec grands regrets que nous annulons notre traditionnelle cérémonie d'échange de vœux.

Au nom des Membres du conseil Municipal et de moi-même je vous adresse à toutes et à tous, nos vœux de meilleure année 2021 qu'elle vous apporte joie, bonheur, prospérité, mais surtout et le plus important vu ce contexte une bonne santé pour vous et vos proches.

L'année 2020 fut pour toutes et tous une année particulière, plus ou moins difficile, plus que jamais la solidarité a trouvé tout son sens et a brillé dans notre Commune comme ailleurs. 2020 fut l'année de l'élection et la mise en place du nouveau Conseil Municipal mais aussi l'annulation de toutes nos manifestations, (Cérémonies, commémorations et toutes nos fêtes communales). Malgré les difficultés engendrées par la crise sanitaire, nous avons travaillé pour améliorer encore et toujours les conditions de vie dans notre commune.

En ce début 2021, notre souhait le plus cher est que chacun d'entre vous puisse garder la santé et soit épargné par la pandémie. Je souhaite placer cette nouvelle année sous le signe de l'espoir et si possible de retrouver un peu de notre vie d'avant.

Nous avons hérité d'une très bonne gestion financière ce qui nous a permis de faire face en 2020 aux dépenses mais aussi aux pertes engendrées par la crise, exonération de loyers commerciaux, location salle, gîte, camping etc. (voir les CR de conseil sur les bulletins municipaux ou le site internet). Pour 2021 nous prévoyons également un impact financier sur notre budget, nous devons plus que jamais rester prudent.

Nos principaux projets pour cette année :

-Ecole rue du Mt de Kersuin : rénovation des sanitaires et pose d'un abris-bus, les subventions FARDA 50% sont accordées, une subvention DSIL pour les sanitaires a été déposée.

-Travaux voiries :

Sécurisation rte Nationale : au niveau de l'école pose d'un feu récompense et à chaque entrée du village création de 2 zones 30 avec rétrécissements aménagés. Les travaux seront réalisés dès réceptions des accords de subventions.

Chemin entre les gîtes artisanaux et la salle des fêtes pose d'un portique de limitation de hauteur, pour rappel ce chemin est interdit aux plus de 3T5 sauf riverains.

- **Camping** : création d'un espace d'activité pour ados et d'un espace de stockage de déchets avec barrière, ces travaux seront réalisés par nos employés communaux.

- **Local gîte artisanal** : réfection plafond, sol et électricité, certains de ces travaux seront réalisés en interne pour le gîte et plafond des devis seront demandés.

- **Gîte de groupe** : la pose d'un carrelage mural en cuisine par nos employés communaux et divers aménagements seront à prévoir.

- **Travaux SNCF** : la réouverture de la ligne est prévue premier semestre 2021, le conseil municipal a interpellé de nouveau la région pour que la SNCF sécurise le passage à niveau PN105 dans le marais, la Sncf a engagé une étude et nous a informé d'une solution pour 2023, nous devons prendre les mesures nécessaires en attendant pour la sécurité de tous.

Comme vous pouvez le voir les projets ne manquent pas, mais nous devons faire avec nos finances et demander toutes les subventions possibles.

Bonne année à toutes et à tous, prenez soins de vous et de vos proches.

Depuis le dernier bulletin...

Concours des Maisons fleuries 2020 .



Le 26 octobre dernier, les lauréats du Concours des maisons fleuries 2020 ont été reçus. Ils ont reçu un bon d'achat et un pied de « roses de Noël ».

Monsieur le Maire et l'Adjointe en charge du fleurissement ont remercié les participants qui contribuent à l'embellissement de la Commune.

Cérémonie du 11 Novembre 2020



Cérémonie organisée par l'Association des Anciens Combattants, commémoration de la Victoire, de la Paix et d'Hommage à tous les morts pour la France.

Comme en mai dernier, le confinement n'a pas permis aux habitants de vivre le 11 novembre que chacun connaît habituellement avec la cérémonie puis le repas des Aînés et Anciens Combattants.

Monsieur Sampson, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Montreuil était aux côtés du Député, Président des Anciens Combattants Monsieur Therry, du Maire, des Anciens Combattants et des membres du Conseil Municipal. Une belle cérémonie accompagnée des musiciens de la Fanfare de Saint-Georges, un dépôt de gerbes aux 2 monuments par un enfant symbole de l'importance de voir perdurer le devoir de mémoire. Des remerciements adressés à la classe de CM2 de Mme Proix qui a composé une jardinière de bleuets. La cérémonie a également permis à Monsieur Roussel William de recevoir, des mains du Sous-Préfet, l'insigne de porte-drapeau. La cérémonie s'est clôturée par un moment de recueillement sur la tombe de M Ducastel, ancien Vice-Président des Anciens Combattants en présence de sa famille, une plaque a été déposée.



Nos Aînés

En cette période difficile, le sourire des Aînés de notre commune est important.

Cette année, le traditionnel banquet n'a pas pu se tenir le 11 Novembre. La Municipalité soucieuse de mettre du baume au cœur des Aînés, a choisi de palier à ce manque, en proposant différentes options.

Ainsi, chacun a pu choisir entre un repas livré le 14 novembre dernier, un colis livré le 12 décembre ou un bon restaurant. Le Conseil Municipal a également choisi de faire travailler 3 des commerces de notre commune : « Histoires d'Abeilles », « Les bons petits Plats » et « Aux saveurs d'Antan ».

Lors des distributions du 14 novembre et du 12 décembre par Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal, nos Aînés avaient le sourire, nous nous sommes réjouis de leur avoir apporté un peu de douceur dans le contexte actuel.





Merci à tous pour vos sourires et votre accueil chaleureux !

Le Téléthon 2020

Cette année c'est un drive tartiflette qui a été organisé par l'Association du Téléthon présidée par M. Therry.

Elle a remporté un vif succès ! Les élèves du RPI ont eux aussi participé à l'action avec une vente d'objets.

Bravo à tous pour cette belle action.



L'APE du RPI



Le 26 novembre dernier, l'Entreprise Fachon de Marconnelle a remis 4 stations de distribution de gel hydroalcoolique aux Ecoles du RPI.

Merci pour nos enfants, beau geste de solidarité !

L'APE a organisé une vente de sapin pour Noël.

L'Association ne manque pas d'idées et a su s'adapter à la situation sanitaire.

La vente a remporté un vif succès !

Bravo à la Présidente et aux membres pour leur dynamisme.

Un partage des sapins décoré a été publié sur le Facebook de l'APE.



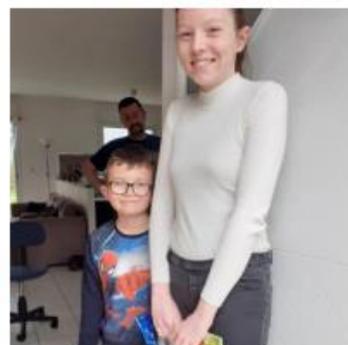
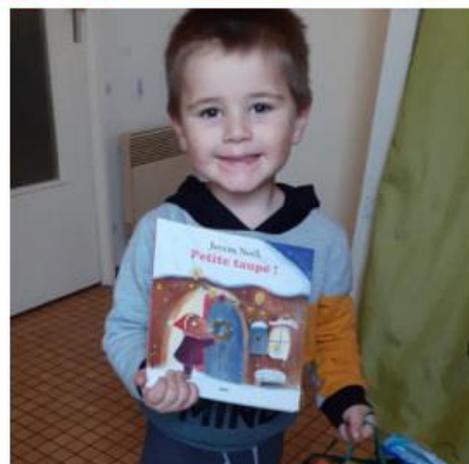
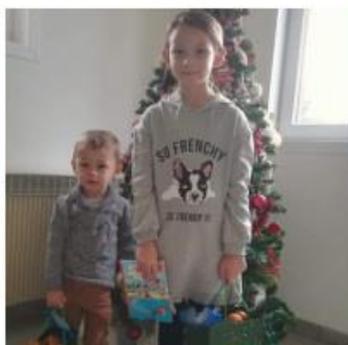
Noël 2020....

Les enfants de la Commune

Noël cette année aura eu une saveur particulière comme toute l'année 2020...

Le Covid aura eu raison de toutes nos festivités, les enfants non plus n'auront pas pu rencontrer le Père Noël à la salle des fêtes comme chaque année. Alors le Conseil Municipal a décidé d'aller frapper à la porte de chaque enfant pour remettre un petit colis garni de brioches, chocolat et un livre.

Les sourires des enfants comme ceux des Aînés ont réchauffé le cœur de chacun et conforté la décision prise par le Conseil Municipal.



Les Employés Communaux

A quelques jours de Noël, Monsieur le Maire au nom du Conseil Municipal a remis à Léa, Cathy, Alain et Pascal un bon d'achat et une boîte de chocolats. L'occasion de leur souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

Un moment convivial était prévu avec l'ensemble du Conseil Municipal mais la situation sanitaire ne nous a pas permis d'honorer ce moment.



EXTRAITS DES REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL (CM) 28 septembre 2020 19h00

Convocation du 23 septembre 2020

ABSENTS EXCUSÉS : Jean-Pierre DENEUVILLE

Jean-Pierre Denneville a donné procuration pour voter en son nom à Bernard Fiolet

Ajout à l'ordre du jour :

- **Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponible**
- **Remboursement des arrhes association « ça peut arriver », 466.12€ pour les dates du 08/04/2020, 08/08/2020, 04/10/2020,13/12/2020.**
- **L'achat ordinateur portable**
- **Organisation 11 novembre 2020.**

Présentation du Projet VIALE Sécurité routière Route Nationale par Monsieur PALFART.

Délibération de validation projet Viale – Sécurité routière route nationale.

Après présentation du projet par le cabinet d'étude VIALE pour l'installation de deux rétrécissements de type faux plateaux et pose de deux feux de récompenses

Le conseil municipal délibère et accepte le projet VIALE pour la sécurité routière de la route nationale.

Délibération admission en non-valeurs 1 428 €

La séance ouverte, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

La trésorerie a transmis à la mairie un état de présentation en non valeurs de créances irrécouvrables qui s'élèvent à 1 428.00€.

Le conseil municipal est invité à délibérer sur le recouvrement de ces créances par la commune au compte 6542.

Le Conseil Municipal entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, DECIDE :accepte d'admettre en non valeurs le montant de 1 428.00€

Travaux : DEVIS Abribus : devis reçu de chez EUREKA 4 982.44 €. Le conseil municipal valide le devis pour la demande de subvention FARDA

Sanitaire école de Plumoisson – Rue du Mont de Kersuin : Présentations des devis de chez Artois Multi Service Montant : 20 000 € Le conseil municipal valide le devis pour déposer le dossier de demande de subvention auprès du département.au titre du FARDA URGENCE COVID19

Visite de l'école avec le conseil municipal le 17/10/2020 à 14h30

Délibération pour l'achat d'une carte cadeau chez Game Vert pour le concours maison fleurie Monsieur le Maire expose qu'une carte cadeau serait plus appropriée lors de la remise de prix du concours maisons fleuries. Il propose les montants suivants :

Le premier gagnant 30 €

Le deuxième 25 €

Le troisième 30 €

Les autres participants 15 €

Une fleur est remise à chaque participant. Elles seront achetées chez « AUX FLEURS DE NICE » à Hesdin

Le conseil municipal délibère, et accepte la délibération

Délibération titularisation DELCUSE Léa suite à la formation d'intégration réalisée

Le conseil délibère et accepte la titularisation de Léa DELCUSE

Accueil Projet – FIAC

Le Maire expose avoir eu un rendez-vous avec des responsables de la structures FIAC de Berck.

(Foyer International D'Accueil et De Culture Berck sur Mer - Association humanitaire).

Le souhait de l'association est de pouvoir intégrer au sein de la commune, un foyer d'hébergement pour personnes demandeurs d'asile. 30 à 40 personnes de 20 à 40 ans, et un référent accompagnateur.

Considérant qu'une commune de – 500 habitants ne disposent pas de moyen de sécurité, tel qu'une police municipale, pour intégrer un foyer d'hébergement. Considérant qu'à la saison estivale la population du village augmente au vu des nombreux campeurs au Camping Municipal.

Le conseil municipal délibère, et décide à **11 voix contre**, l'intégration dans la commune d'un foyer d'hébergement pour personnes demandeurs d'asile,

Travaux ; DEVIS PORTIQUE 3T5

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise LUC BERNARD, pour la fabrication et la pose d'un portique de limitation de passage pour le 3T5.

Montant : 1538.40 €

Le conseil municipal s'interroge si un seul portique est suffisant.

Le conseil municipal délibère et accepte le devis pour la pose d'un portique.

Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles

Le conseil délibère et accepte la délibération

Délibération remboursement des arrhes association « ça peut arriver », 466.12€ pour les dates du 08/04/2020, 08/08/2020, 04/10/2020,13/12/2020.

La séance ouverte, Monsieur le Maire expose qu'au vu de la crise sanitaire, les manifestations n'a pu avoir lieu, et l'association à demander le remboursement des arrhes.

Après réflexion, **le conseil délibère et accepte** le remboursement des arrhes d'un montant de 466.12 € à l'association « Ça peut arriver »

Achat ordinateur Portable : le conseil municipal accepte l'achat d'un ordinateur portable pour Léa

11 Novembre 2020 :

Pas de repas dans la salle des fêtes. Un questionnaire sera distribué aux aînés afin de leurs proposer plusieurs choix pour le repas :

1 – bon repas de 25 €, hors boissons, chez Saveur d'Antan

2- Plat livré à domicile, cuisiné par « aux bons petits Plats » (sera distribués le 12/12/2020)

3 – Panier garni

Divers :

Intervention GAZ GRDF pour le changement de distribution du gaz.

Tables écoles BOUIN installées + tables et chaises reçues pour l'école de Plumoison (installation vacances de Toussaint).

Noël des enfants : chocolats achetés (distribution au domicile par les conseillers)

Infos voiries : 2èmes couches traçages fait, vu avec Mr Vergeot (traçage haricot rue Saint Sacrement et rue de la vieille canche + stationnement chemin de Marconnelle + balises), Pause d'un panneau « voie sans issue » rue du Marais.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL (CM) 23 novembre 2020 19h00

Convocation du 18 novembre 2020

Délibération modificative budget – 2158 autres installations matériel et outillage opération 23 – opération 19 – 2158 autres installations matériel et outillage opération :

Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
2158 - 19	Autres installat°, matériel et outillage		-500.00
2158 - 23	Autres installat°, matériel et outillage		500.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le conseil municipal vote à l'unanimité

Délibération loyers commerciaux – remise COVID-19

Le Maire expose qu'au vu du deuxième confinement annoncé par le gouvernement, les commerces sont de nouveau fermés. Les commerçants de la commune sont impactés.

Le maire propose donc au conseil municipal, de ne facturer que, 50 % du loyer de chacun des commerçants ci-dessous :

- Jean Claude Lorriaux
- Ludivine Dez
- Vié Lemaire
- Saveur d'Antan – Monsieur et Madame Bellembert

Le conseil délibère et vote à l'unanimité

Délibération convention balayage des caniveaux avec la communauté de commune (Convention 2021-2024)

La séance ouverte, Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes des 7 Vallées et ses Communes membres ont entrepris une démarche de mutualisation depuis 2015.

Parmi les actions engagées, figure la mutualisation de la commande d'une prestation de service de balayage de caniveaux. Cette mutualisation se fait par le biais d'un groupement de commande constitué conformément aux dispositions des articles L.2113-6 à L.2113-8 du Code de la commande publique. Afin de bénéficier d'offres plus avantageuses et réduire les démarches administratives, il est prévu la passation d'un marché pluriannuel pour la période 2021-2024.

Une convention constitutive du groupement doit être signée par l'ensemble des collectivités désirant y adhérer. Cette convention prévoit que la Communauté de Communes des 7 Vallées soit chargée de la centralisation des besoins de chacun des membres et de la passation du marché au nom et pour le compte des membres du groupement.

La Communauté de Communes et chacune des Communes adhérentes au groupement seront responsables, en leur nom propre et pour leur propre compte, de la bonne exécution du marché à hauteur de leurs besoins propres tels qu'ils ont été préalablement déterminés.

Après l'exposé de Monsieur le Maire, **le Conseil municipal**, après en avoir délibéré :

DÉCIDE

- d'adhérer au groupement de commande entre la Communauté de Communes des 7 Vallées et ses Communes membres pour une prestation de services de balayage de caniveaux pour la période 2021-2024,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande conformément au projet joint en annexe de la présente délibération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à exécuter le marché concernant les besoins propres de la Commune avec le prestataire retenu à l'issue de la procédure de passation du marché,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération,

DIT

- que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021 de la Commune.

Délibération modificative – amortissement sur 5 années, concernant le virement de 70 000€ du budget de la commune au budget de la zone artisanale.

Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants. En effet, en 2019 un mandat de 70 000 € a été

réalisé du budget de la commune au budget de la Zone Artisanale., Afin de réaliser les travaux nécessaire aux bâtiments « LA PLUME D'OISON ». Il est donc nécessaire de voter et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives pour fixer la durée d'amortissement sur 5 années et ouvrir les crédits budgétaires suivant pour l'année 2020 :

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
023	Virement à la section d'investissement		-14000.00
6811 (042)	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles		14000.00
TOTAL :		0.00	0.00

INVESTISSEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
021	Virement de la section de fonctionnement	-14000.00	
28041642 (040)	IC : Bâtiments, installations	14000.00	
TOTAL :		0.00	0.00

TOTAL :		0.00	0.00
----------------	--	-------------	-------------

Remplacement Cathy Lagache :

Un contrat de 16h/semaine a été réalisé à Cécilia LETHELLIEZ du 16/11/2020 au 21/11/2020

Délibération contrat assurance commune multirisque GROUPAMA

Le Maire présente le contrat et les garanties reçues par Groupama. (5 596.88 €)

Le conseil municipal délibère, et décide :

D'autoriser Monsieur le Maire, à signer le présent contrat à compter du 01 01 2021 pour 6 années, soit jusqu'au 31/12/2026

Achat : Echelle, groupe électrogène, éclairage de Noël

Echelle : 165 € HT

Groupe électrogène : 478€ HT

Éclairage de Noël : Pascal doit réparer les guirlandes de Noël

FCTVA :

FCTVA 2018 : 53 445.77 €

FCTVA 2017 : 16 432.48 €

69878.25 €

Fonctionnement 2017 - 2018 :

FCTVA : 557.48 €

Chèques MMA BRIS DE GLACE : 380.57 €

Noël des enfants : Les chocolats 400g et les coquilles (3 par enfants) + clémentines sont commandés.

Il est proposé de joindre un objet aux chocolats des enfants.

Il est donc décidé d'offrir un livre adapté à chaque âge des enfants.

Divers :

Repas 11 novembre et colis :

Les conseillers sont sollicités pour la distribution des colis et chocolats.

Les caniveaux et les égouts sont nettoyés.

Un sapin est acheté à l'APE, pour l'installer devant la Mairie (une vente de sapin est organisée par l'APE)

L'association de tennis de table est dissoute. Les tables ont été données à la Mairie. La salle sera réquisitionnée pour les écoles en salle de sport.

L'APE offrira la moitié du montant des tapis de la salle de sport, à la suite du don reçu par le comité des fêtes et l'association de tennis de table.

RPI : rdv école. Un projet est en cours d'étude : Le RPI Guisy Huby-Saint-Leu rejoindrait le RPI Marconnelle et Bouin Plumoison en 2022 – 2023.

Logement école – 198 rue du Mont de Kersuin

Madame PATINPARIS J. est venue en mairie afin d'exposer divers travaux à réaliser dans le logement. Notamment des problèmes d'humidité et chauffage. Une visite a été faite ce lundi, un évier est à changer, deux radiateurs à changer. La VMC ne fonctionne plus, il faudrait la remplacer et la changer d'installation. La cave est inondée régulièrement. Les caches moineaux sont à revoir. Installer des détecteurs de fumer.

Noël des employés communaux : 1 bon de 50 € et une boîte de chocolat seront remis lors de la réception le 21 décembre 2020 à 17h30.

Fin de séance

Etat Civil

<i>Décès 2020</i>		<i>Naissances 2020</i>	
-M . DUSCASTEL Daniel	<i>le 26 05 2020.</i>	-DELENCLOS Axelle	<i>le 22 05 2020.</i>
- M . FLORY Emile	<i>le 30 08 2020.</i>	-HENGUELLE Lysie	<i>le 13 07 2020.</i>
-Mme FLORY Michèle	<i>le 06 09 2020.</i>	-AGEZ Swann	<i>le 07 12 2020.</i>
-M . PONCHEL Arthur	<i>le 05 11 2020.</i>		



- **03/04/2021** Chasse aux œufs, organisée par le Comité des Fêtes.
- **08/05/2021** Commémorations du 8 mai 1945 🇫🇷.
- **15/05/2021** Repas organisé par l'A.P.E du RPI.
- **28/05/2021** Fête des voisins.
- **06/06/2021** Parcours du Cœur.
- **19/06/2021** Fête des Ecoles du RPI.
- **26/06/2021** Voyage des enfants du village.
- **14/07/2021** Fête Nationale 🇫🇷.
- **24/07/2021** Ducasse, Soirée Spectacle.
- **25/07/2021** Fête des Oujons : Brocante, expoetc...
- **20/21/22/08/2021** Fête du miel à Histoire d'Abeilles. « diverses animations ».
- **02/09/2021** Rentrée Scolaire 2020-2021.
- **09/10/10/2021** Fête de l'Hydromel Médiévale.
- **11/11/2021** Commémorations du 11 Novembre.
Repas des Aînés et Anciens Combattants 🇫🇷.
- **04-05/12/2021** Téléthon Tartiflette à la salle des Fêtes.
- **05/12/2021** Vente de Sapins par l'APE, parking de la salle des fêtes.
- **18/12/2021** Noël des Enfants de la commune.

C'était en 2020...



Le 1^{er} février, M et Mme Bellembert ouvrait leur estaminet « aux Saveurs d'Antant » dans notre commune à l'ancienne maison de l'Artisanat.

Le 24 avril, ce fut les 50 ans de notre Commune. C'est le 24 avril 1970 que les Communes de Bouin et de Plumoison fusionnaient pour ne plus faire qu'une.



En juillet, un Boumoisien rentrait à l'Assemblée Nationale. Notre ancien Maire quittait ses fonctions de Conseiller Départemental pour devenir Député.

@RobertTherry62



Etienne Perrin, Maire de Maisoncelle prenait ses fonctions de Conseiller Départemental en septembre à l'Hôtel du Département.



Le 9 décembre fut un grand jour pour toute l'équipe d'Histoire d'Abeille avec l'ouverture d'une boutique à Arras.

Le prochain bulletin paraîtra en septembre 2021, à cette occasion nous mettrons en lumière les commerçants et artisans de notre commune. Nous repensons notre bulletin et sommes à la recherche de photos de 1971 en lien avec la vie dans la Commune.

Si vous souhaitez nous aider, vous pouvez les envoyer via facebook ou passer en mairie pour qu'elles soient scannées, merci d'avance.



* bulletin municipal élaboré en coopération avec la commission de l'information :

Pierre Liefhooghe , Séverine Denquin, Jean -Marc Despins , Marie-Line Pichonnier Royer .

Rédaction et mise en page : Céline BEDHOM , Adjointe à la communication.

Imprimé par nos soins

